



COMMUNE DE RENNAZ

Municipalité
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

AVIS A LA POPULATION

N/réf : 10.03

Rennaz, le 15 janvier 2026

Décisions municipales d'intérêt général du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), **la Municipalité communique** sur cette page **les décisions d'intérêt général** qu'elle a prises au cours des derniers mois, étant précisé que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle a été amenée à traiter lors de ses séances.

28 juillet 2025

- ⇒ Elle décide de verser un don pour soutenir l'organisation du Giron des jeunesse 2026 dans le Chablais.
- ⇒ Elle décide d'attribuer deux prix des Mérites communaux lors de la célébration de la fête nationale, le 1er août 2025.

11 août 2025

- ⇒ Elle décide d'informer la population de la décision de portée générale relative à la lutte contre le scarabée japonais.

25 août 2025

- ⇒ Elle décide d'octroyer un soutien financier à Plate-Forme Jeunesse à Bex.

8 septembre 2025

- ⇒ Elle décide de soutenir la 4^{ème} manche de l'Omnium Romand du mois de novembre 2025, organisé par Montreux Rennaz Cyclisme, par le versement d'un don.
- ⇒ Elle décide de diffuser la campagne "Pour ma commune", destinée à la promotion de la participation citoyenne et de l'engagement politique local, sur les canaux de communication usuels.

23 septembre 2025

⇒ Elle décide de valider le préavis no 35/2021-2026 relatif la révision des statuts de l'association intercommunale EPUDEHL.

29 septembre 2025

⇒ Elle décide de verser un don pour la saison du 2025-2026 des Concerts de Villeneuve qui sont organisés au Temple de Villeneuve.

13 octobre 2025

⇒ Elle décide de soutenir l'association Table du Rhône qui vient en aide aux familles en difficulté sur le territoire du Chablais vaudois et du Valais par le versement d'un don.

20 octobre 2025

⇒ Elle décide de faire un don à l'association Opération Nez Rouge Est vaudois 2025-2026.

⇒ Elle décide de valider le préavis no 36/2021-2026 relatif au budget communal 2026 et au plan d'investissements.

3 novembre 2025

⇒ Elle décide de poursuivre la tradition et d'offrir un sapin de Noël aux habitants de la commune.

10 novembre 2025

⇒ Elle décide d'accorder un soutien à l'ASEMA (Association sécurité mobilité autonomie) à Rennaz par un don.

⇒ Elle valide le contrat de droit administratif relatif à la mise à disposition d'un assistant de sécurité publique (ASP) entre les communes de Rennaz, Roche et Yvorne. Un taux d'activité à 30 % est prévu pour Rennaz.

⇒ Elle approuve la convention entre les communes de Chessel, Noville, Rennaz et Roche et la Paroisse catholique de Roche, définissant les modalités de collaboration et de financement entre les parties pour les besoins de fonctionnement et d'entretien du lieu de culte situé sur le territoire communal de Roche.

17 novembre 2025

⇒ Elle décide d'informer la population sur les mesures à prendre en considération concernant la grippe aviaire, via les canaux de communication habituels.

⇒ Elle décide d'adresser un tout-ménage à la population concernant le déroulement des élections communales 2026.

24 novembre 2025

⇒ Elle décide de transmettre une remarque concernant la desserte du bus VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) pour le futur horaire 2027.

1er décembre 2025

⇒ Elle décide de soutenir Radio Chablais par le versement d'un don de CHF 3.00 par habitant.

15 décembre 2025

⇒ Elle valide le livret d'information sur les déchets 2026 incluant la directive 2026 qui est transmis à la population par tout-ménage.

La taxe au poids des ordures ménagères est augmentée de CHF 0.10, soit à CHF 0.60 le kilogramme TVA comprise, afin de pouvoir autofinancer au niveau comptable le compte des déchets.

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026 ! Que votre vie à Rennaz vous apporte de la joie et du bonheur !

Nous vous remercions de votre attention.

La Municipalité



Pour rester informé sur votre commune !

Inscrivez-vous à l'application OiOi WEB !

Des communications sont régulièrement transmises concernant la Commune par notification push.

Il suffit de télécharger l'application OiOi WEB, fournisseur du site et de sélectionner « Rennaz ». Pour chaque nouvelle publication, vous recevrez alors une alerte sur votre téléphone portable.

Cette application est disponible gratuitement sur AppStore ou Google play.



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

